

Protections antichute : Garde-corps, Ligne de vie, Filets antichute, Ancrages,...

La sécurité des travailleurs dans les milieux verticaux est l'une des principales priorités de TSM. Notre savoir-faire nous permet de vous conseiller efficacement dans le choix des installations antichute fixes et temporaires ainsi que pour leur installation et les contrôles annuels.

En contact avec différents fournisseurs internationaux reconnus sur le marché de la sécurité verticale, nous sommes à même de fournir rapidement tout le matériel nécessaire à l'installation de votre équipement de sécurité.

Tous nos dispositifs correspondent aux normes en vigueur : EN 795 (ligne de vie, points d'ancrage), EN 1293 (filet antichute), EN 353 (dispositif antichute).

Exemples d'interventions :

- étude, pose et certification d'équipement de protection antichute sur des bâtiments, des installations techniques, des chantiers
- Mise en place de lignes de vie flexibles ou rigides et contrôle annuel de l'installation.
- Pose de filet antichute sur les chantiers de construction, halles industrielles, dépôts, ...
- Pose d'ancrage de tout type pour travaux avec risque de chute



Quelques références récentes

Pose de >350 mètres de ligne de vie flexible sur un bâtiment en construction – Etoy – Morand SA - 2013

Découpe d'une verrière pour grutage au sommet de l'immeuble UBS du Passage des Lions à Genève (Mart SA) – 2012

TSM – Travaux Spéciaux et Minage sàrl
CH-1654 Cerniat – Pra d'Amont

Tél. +41(0)26 927 37 77
Fax +41(0)26 927 37 78

info@minage.ch

- www.minage.ch

- www.travaux-speciaux.ch